



Berne, le 17 novembre 2015

Par courriel aux institutions de prévoyance

Enquête sur la situation financière au 31.12.2015 : informations préalables

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir participé au recensement des données au 31 décembre 2014. Grâce à votre contribution, nous avons pu présenter dans le [rapport sur la situation financière](#) une vue d'ensemble à jour de la situation financière du système de la prévoyance professionnelle en Suisse.

La prochaine enquête, à savoir l'« Enquête sur la situation financière des institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 », approche à grands pas. Pour que vous puissiez vous y préparer, nous souhaitons d'ores et déjà vous fournir quelques informations, notamment sur le calendrier.

Questions posées

A quelques modifications près, les questions sont identiques à celles posées dans le cadre de l'enquête au 31 décembre 2014. Cette année, vous avez la possibilité de modifier le nom et l'adresse de votre institution de prévoyance. Nous vous rappelons toutefois que ces modifications doivent être communiquées prioritairement au registre du commerce compétent ou à l'autorité de surveillance. Pour information, le nouveau questionnaire est d'ores et déjà disponible [ici](#).

Calendrier

L'enquête a lieu en janvier et février. Nous vous prions de saisir vos données sur le portail de la CHS PP d'ici au **29 février 2016**.

Vous recevrez les données d'accès et toutes les informations nécessaires à cette fin dans le courant du mois de janvier.

Ce délai est impératif : si les comptes annuels définitifs de votre institution de prévoyance ne sont pas encore disponibles au 29 février, nous vous prions d'indiquer des chiffres provisoires là où c'est nécessaire.

Améliorations techniques

Vous verrez apparaître dans le questionnaire électronique les réponses fournies la fois dernière. Pour vous faciliter la tâche, certains champs sont même préremplis : vous ne devez alors intervenir que si la situation a changé au sein de votre institution de prévoyance. Si les indications fournies pour 2014 étaient manifestement erronées, la CHS PP a par

ailleurs déjà apporté une correction. Vos réponses sont à nouveau soumises à un contrôle de plausibilité immédiat.

Une fois le questionnaire terminé, vous recevrez un courriel vous en confirmant la bonne réception. Vous pourrez en outre toujours télécharger un fichier PDF reprenant les données saisies et quelques chiffres clés calculés par le système.

Ces chiffres clés servent uniquement à évaluer le risque systémique dans le cadre du rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance. Sur cette base, les risques spécifiques aux institutions de prévoyance individuelles ne sont pas complètement estimables. L'appréciation des risques d'une institution donnée est de la responsabilité de son organe suprême, compte tenu des recommandations de l'expert en matière de prévoyance professionnelle.

Publication du rapport sur la situation financière par la CHS PP

Les résultats de l'enquête seront publiés le 10 mai 2016 dans un rapport de la CHS PP. Celui-ci ne contiendra aucune indication concernant les institutions de prévoyance prises isolément.

Questions et support

Nous sommes à votre disposition pendant toute la durée de l'enquête. N'hésitez pas à adresser vos questions à risk@oak-bv.admin.ch ou à composer le 058 462 92 09.

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

André Tapernoux / Marcel Wüthrich
Risk Management

Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP
Case postale 7461
3001 Berne

Tél. +41 58 462 92 09
Fax +41 58 462 26 96
risk@oak-bv.admin.ch

P.S. : Vous recevez cet e-mail car votre adresse électronique nous a été communiquée dans le cadre de l'enquête sur la situation financière. Si vous n'êtes pas personnellement responsable de compléter le questionnaire sur la situation financière, nous vous prions de transférer cet e-mail à la personne concernée. Merci !